




## HABILITATION ÉLECTRIQUE – PERSONNEL « ÉLECTRICIEN » - SYMBOLES : B1V – B2V – BR – BC Initiale / Recyclage Champ Photovoltaïque

### Prérequis :

- Maîtriser la langue française
- Être qualifié en électricité (diplôme(s), formation(s), ou justifier d'une expérience attestant de ces compétences)
- Être en possession de ses Équipements Individuel de Protection (E.P.I) électrique
- Posséder un smartphone capable de scanner des QR code

### Public :

- Personnel électricien, électromécanicien réalisant des interventions ou travaux d'ordre électrique sur des installations ou équipements
- **Accessibilité personnes en situation de handicap**  : Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de le préciser à l'inscription (recueil des besoins).
- Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur.

### Durée et Lieu :

- Formation Initiale en présentiel dans vos locaux sur 4 jours
- Hybride (visio-conférence sur 2 jours et présentiel dans vos locaux - 2 journée)
  
- Formation Recyclage en présentiel dans vos locaux 2 jours
- Hybride (visio-conférence sur 1 jour et présentiel : 1jour)

### Objectifs :

- Appliquer les connaissances théoriques et pratiques ainsi que les compétences en prévention nécessaires à l'obtention de l'habilitation électrique B2V – BC - BR selon la Norme NF-C18 510 & **Champ Photovoltaïque**
- Connaître et appliquer les règles de sécurité de la normes **UTE C 18510 et UTE. C 15712-1et 2**
- Mettre en sécurité une installation électrique pour intervention et/ou travaux
- Réaliser les interventions et/ou travaux d'ordre électrique en sécurité
- Énoncer les risques d'accident lors d'activités au voisinage et sur l'énergie électrique
- Adopter un comportement adapté face à tout accident d'ordre électrique

### Méthodes :

- Apports théoriques : présentation, vidéo, supports papier
- Retours d'expérience, échanges, questions & réponses
- Mise en situation pratique sur platine pédagogique et sur site (si accord au préalable)
- Mise en œuvre des E.P.I / E.P.C. et appareils de mesure (V.A.T, Multimètre, ...)

### Programme :

#### Partie 1 : Généralités

- Les effets du courant électrique sur le corps humain
- Les noms et les limites des domaines de tension
- Les zones d'environnement électrique et leurs limites
- Le principe et les symboles d'habilitation
- Les prescriptions associées aux zones de travail
- Les équipements de protection collective et individuelle et leurs fonctions (contre contacts directs/ indirects)
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages
- Conduite à tenir en cas d'accident/d'incendie
- Les dispositifs de protection, principes de prévention à appliquer, mise en sécurité d'un circuit, les consignations

#### Partie 2 : Spécificités habilitation électrique B1 / B1V / B2 / B2V / BC et BR + Champ Photovoltaïque

- Rôles du chargé de consignation, le chargé d'exploitation électrique et d'autres intervenants habilités électrique
- Les prescriptions d'exécution des travaux
- Les documents obligatoires lors des travaux électriques



### Partie 3 : Mises en situation pratique

- Réaliser les travaux en adéquation avec l'habilitation
- Réaliser les interventions électriques générales et en **environnement PV**
- Appliquer les précautions liées aux travaux et interventions à effectuer
- Réaliser des interventions (recherche de pannes, modifications, ...) dans le respect des règles de sécurité

### Méthodes d'évaluation :

- Validation des acquis théorique via un QCM
- Validation des acquis pratique par mise en situation adapté à l'environnement des stagiaires.

### Tarifs :

- Prestation en direct (Financement OPCO, Fonds propres, etc.) :
  - Nous consulter
- En sous-traitance pour organisme de formation :
  - Formation initiale 3 jours : 1520 € HT
  - Formation recyclage 2 jours : 760 € HT

### Modalités & délai d'accès à la formation :

- Inscription par voie électronique (e-mail) après constitution du dossier :
  - Recueil du besoin rempli
  - Validation du type d'habilitation
  - Devis signé
- Accès à la formation : Inférieur à 3 mois après validation du dossier.
- Le délai peut être adapté dans la limite de 6 mois maximum après la validation du dossier.

### Sébastien GENVA – Formation & Conseil



Entrepreneur Individuel  
34 bd Robert Thiboust  
77700 SERRIS, Val d'Europe  
07 49 25 67 24

<https://genva-formation.fr>